



Déclaration liminaire du SE-Unsa lors de la CAPA Contestation des rendez-vous de carrière des certifiés le 23 mars 2022

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA,

Au sujet de l'actualité nationale, dans cette période de campagne présidentielle, le SE-Unsa rappelle sa détermination à obtenir une revalorisation salariale, avec notamment le dégel du point d'indice, pour un métier qui peine de plus en plus à recruter, dans un contexte de forte inflation. L'annonce d'une revalorisation du point d'indice est un signal positif. Le SE-Unsa poursuivra sa mobilisation et son action pour obtenir que cette annonce devienne réalité. À minima, une revalorisation à la hauteur de l'inflation s'impose. Nous n'évoquerons pas longuement ici les propositions du candidat Macron, mais son discours sur la rémunération des enseignants et ses projets de réforme de l'Éducation nationale ne peuvent être que des plus inquiétants et ont particulièrement choqué les collègues.

D'autre part, nous nous réjouissons de la levée des restrictions sanitaires en date du 14 mars avec notamment la suppression du port du masque obligatoire dans les locaux.

Nous espérons néanmoins que cette mesure ait été pleinement et uniquement réfléchie en terme sanitaire. En effet, le contexte actuel d'augmentation des contaminations nous interroge sur la pérennité de ces mesures, car rien ne serait pire qu'une politique déstabilisatrice de stop-and-go.

Enfin, plus gravement, nous sommes reconnaissants de l'implication du rectorat et des DSDEN dans l'accueil des enfants ukrainiens fuyant la guerre. Nous tenons à rappeler dans cette instance notre plein et entier soutien à l'accueil de réfugiés, quels qu'ils soient et souhaiterions connaître les éventuelles arrivées. Encore une fois, cet accueil au sein des équipes éducatives ne doit pas s'improviser afin de préparer au mieux la rescolarisation

d'enfants traumatisés. Dans ce contexte, nous actons positivement les webinaires proposés dans le cadre de la cellule Ukraine. Cependant, nous nous inquiétons des horaires proposés qui posent de plus en plus la question de la limite entre temps professionnel et temps personnel.

Nous en arrivons maintenant à de l'ordre du jour de cette CAPA, à savoir l'étude des 23 recours des rendez-vous de carrière.

Au SE-Unsa, nous n'oublions pas les méfaits du précédent système et nous considérons toujours le PPCR comme une avancée, mais elle est encore et toujours fourvoyée par le calquage de l'administration sur l'ancien système.

Le rendez-vous de carrière est une évaluation qui concerne tous les collègues pour que l'avancement accéléré soit réellement en lien avec le mérite professionnel plutôt que lié au rythme d'inspection, comme c'était le cas précédemment.

Ces rendez-vous de carrière devaient être le moment de valoriser le travail quotidien des enseignants en inscrivant noir sur blanc que ce travail est excellent ou très satisfaisant quand il l'est. Mais à cause d'une politique de quota qui ne devrait pas exister pour les 6^e et 8^e échelons, l'administration est même avare en mots, et va jusqu'à déclasser certains enseignants, de façon incompréhensible. L'étude de certains dossiers peut allègrement le démontrer.

Comme nous l'avons dit ces deux dernières années, le rendez-vous de carrière doit s'appuyer sur des compétences et donc des critères transparents, mais contrairement aux promesses depuis 3 ans, ces critères n'ont jamais été diffusés. À cause d'une nomenclature qui demeure toujours inadaptée, notamment au 9^e échelon, vous continuez soit d'engendrer de l'incompréhension soit, pire, de décourager les enseignants.

Pour le SE-Unsa
Julien Joly
Nelly Renaud